

COMPTE RENDU REUNION DU 04/03/2023

QUARTIER : BARENS

Personnes présentes : 22 personnes

Représentants de la mairie : Mr ROMANOTTO, Mr RAFFELI, Mr MARTELIN

Référents Barens : Mme PEZEYRE, Mr HERNANDEZ

En introduction, Mr ROMANOTTO rappelle le processus de démocratie participative, la répartition géographique de la commune en 7 quartiers ainsi que la nomination de référents de quartiers sur la base du volontariat.

Les sujets évoqués lors de cette réunion :

- **PANNEAU D’AFFICHAGE** sera déplacé du four de Barens au parking de l’entrée, proche des conteneurs de recyclage. Décision unanime par vote à main levée des personnes présentes.
- **CARREFOUR DE VAVRES** problèmes de stationnement, signalisation provisoire, peu de visibilité en arrivant de Tignieu. Il est dit que l’aménagement définitif du carrefour doit être fait après **consultation de tous les riverains de Barens**. Le trafic routier du chemin de Vavres est en augmentation constante (pour cause de desserte du collège et lycée principalement). Construction d’une maison récente acceptée par le service urbanisme en bordure de route au détriment de la sécurité (visibilité réduite dans le virage dans le sens Tignieu-Croix de Barens). Mr Martelin apporte une justification peu satisfaisante pour les personnes présentes. Echange un peu houleux entre lui et Mr et Mme POULLAIN sur le thème des permis et autorisations accordés par le service urbanisme.
- **Mr SZYMANSKI** (1 rte de Barens) signale différentes manœuvres dangereuses d’un bus scolaire le matin très tôt. Il constate et signale également des dépôts sauvages au pied des conteneurs même lorsque ceux-ci ont la capacité de recevoir d’autres déchets à recycler. A titre personnel, il informe du fait de ne pas pouvoir se raccorder à la fibre (problème de non-desserte de son logement pour des questions d’adresse non répertoriée). Ses démarches restent sans solution depuis près de 2 ans.
- **Mr et Mme CHASSAPIS** (22 bis rte de Barens) demandent que le miroir qui était placé en face de leur entrée soit réinstallé par la mairie. Mr Raffelli prend note.
- **ABRI BUS pour les scolaires** : Demandés depuis plusieurs années et lors de la précédente réunion. Aucune réponse car au final, la mairie ne sait pas de qui dépend cette installation ? Qui doit installer et qui doit financer ?

- **NOUVEAU PLU** : Mr Raffelli répond: pas de consultation possible car le nouveau PLU est en phase de diagnostic, une enquête publique sera menée, validation prévue pour juin 2025.

- **NUISANCES SONORES** : Aboiements de chien signalés par Mr et Mme MAZUR (37 rte de Barens). Les démarches à l'égard de leur voisin et les tentatives de règlement à l'amiable n'ont pas abouti. Le problème subsiste en l'absence des propriétaires du chien;

- **AMENAGEMENT DU CHEMIN PIETONNIER (dit Voie Verte):**

Le tronçon concerné se situe 1 à 29 rte de Barens

Pour mémoire, ces travaux ont été décidés et engagés par l'équipe municipale précédente et poursuivis par l'équipe actuelle jusqu'à leur achèvement.

Sur le tronçon concerné, les travaux avaient pour objet :

 - 1/ l'enlèvement des poteaux supportant les câbles aériens télécoms au bénéfice de l'arrivée de la fibre pré-enfouie avant le basculement effectif du réseau.
 - 2/ la réalisation d'une voie sécurisée piétons/cyclistes.

Ces travaux ont été interrompus au printemps 2020 pour cause de Covid 19 et ont repris à l'automne 2020.

Cette initiative, louable au demeurant, a malheureusement été gâchée par le choix des matériaux de délimitation chaussée/voie. Des blocs de béton blanc aux arêtes vives ont été implantés du jour au lendemain sans aucune information ou concertation des riverains. Ces blocs disposés tout le long de la voie interdisent désormais tout stationnement sur la route de Barens et présentent un caractère dangereux pour tous les usagers. Ils occasionnent en outre des situations problématiques pour le croisement des véhicules ou pour l'accès et la sortie des riverains de leurs propriétés. Ces blocs ont été ensuite complétés par la pose de signalisation verticale aux angles d'entrée des maisons.

Les démarches entreprises à l'initiative de Mr BERANGER et Mme PETIT (23 rte de Barens), sont restés sans suite : intervention dans le cadre d'un conseil municipal, courrier-pétition (ci-joints) signées par une soixantaine de riverains adressée à Mr NEMOZ restée sans réponses. L'unanimité des riverains sollicités étaient contre ces aménagements pour des raisons de sécurité, de pertes de stationnement et d'inconfort lié aux manoeuvres induites par ces dispositifs . Des solutions plus adaptées auraient été probablement été possibles.

S'il demeure que la responsabilité de l'installation de ces équipements n'a pas été clairement établie lors de la réunion, le mécontentement des habitants persiste et la plupart souhaiteraient une reprise des plots béton et de la signalétique haute au bénéfice de solutions plus adaptées à la configuration du tronçon incriminé.

Mr BERANGER et Mme PETIT sont volontaires pour travailler sur le sujet et demandent des plans à Mr RAFFAELI, qui dit ne pas pouvoir en fournir. Pourquoi ?

L'appellation "voie verte" est impropre car ce tronçon n'en respecte pas les conditions. Il est aussi à noter que les cyclistes ne l'utilisent pas et que la progression des poussettes est entravée par le revêtement gravillonné.

- **ADRESSAGE** : Les personnes qui souhaitent une nouvelle plaque à leur nouveau numéro sont invitées à en faire la demande aux services municipaux. Sur toute la commune, changements de numéros à prévoir et dans certains cas, changements d'appellation de voie. La mairie informera prochainement les habitants de St Romain de la mise à disposition des plaques pour leur retrait. Il est du ressort des habitants d'informer leurs interlocuteurs de leur nouvelle adresse (services administratifs, privés...)

-

Le conseil de quartier est conclu par Mr Romanotto à 12h30

**Prochaine réunion de quartier : SAMEDI 03/06/2023 de 10h à 12h
(lieu à confirmer)**

(Compte-rendu rédigé conjointement par Mme Pezeyre et Mr Hernandez, référents)

Monsieur le Maire et membres du Conseil Municipal,

Résidents de la route de Barens à Saint Romain de Jalionas, nous vous présentons une pétition relative aux travaux d'aménagements effectués dans notre rue.

Nous constatons que celle-ci est devenue plus dangereuse depuis les nouveaux aménagements.

- Plus étroite, notre rue permet tout juste la circulation simultanée entre deux véhicules légers, le croisement est rendu maintenant impossible avec les bus scolaires, les tracteurs et autres camions (engins de chantier, camion de ramassage des ordures...), véhicules empruntant régulièrement la route de Barens. Ainsi nous sommes contraints de nous rabattre systématique et parfois à même les entrées des propriétés privées pour effectuer un croisement. La fréquentation importante de cyclistes rend également la circulation difficile car un bon nombre d'entre eux préfèrent emprunter la chaussée et non la zone aménagée.
- Pour rentrer dans nos propriétés respectives, nous sommes obligés de stationner temporairement sur une partie de la chaussée le temps d'ouvrir nos portails. Du fait du rétrécissement de la voie, la manœuvre est aujourd'hui périlleuse sans compter les interpellations agressives par d'autres conducteurs du fait de la gêne occasionnée à la circulation. Auparavant, nous pouvions stationner sur les accotements de plein pied le temps d'accéder à nos propriétés sans provoquer la moindre gêne pour le passage des autres automobilistes.
- Le revêtement bicouche utilisé pour recouvrir la voie aménagée est glissant, les chutes sont plus fréquentes notamment pour les joggeurs et les cyclistes. Du fait, les utilisateurs de vélo de route n'utilisent pas ladite voie.
- Les plots en béton rectangulaires sont problématiques. De bords vifs et tranchants, ils représentent un danger en cas de chute d'un piéton, d'un cycliste ou lors d'une percussioin avec un véhicule, ceux-ci peuvent engendrer de graves conséquences. (Blessures graves à la personne ou préjudices matériels importants). Pour exemple, le samedi 17 juillet, un automobiliste est venu percuter un des plots, en conséquence le carter d'huile fût endommagé et le véhicule immobilisé. De l'huile s'est répandue sur la chaussée. Le véhicule a été évacué par une dépanneuse. (Voir photos 1 et 2)

Par cette pétition, nous portons à votre connaissance notre mécontentement.

Nous souhaitons vous rencontrer pour ouvrir la communication sur ce sujet, ceci afin de trouver une solution à l'aménagement de la route de Barens plus pérenne qu'il ne l'est actuellement.

Dans l'attente de vous lire, Monsieur le Maire et membres du Conseil Municipal, nous vous prions d'accepter nos salutations citoyennes.

Nom du porte-parole : *PETIT Céline*

Adresse : *23 route de Barens St Romain de Jalionas*

Numéro de téléphone : *06 62 91 93 01*

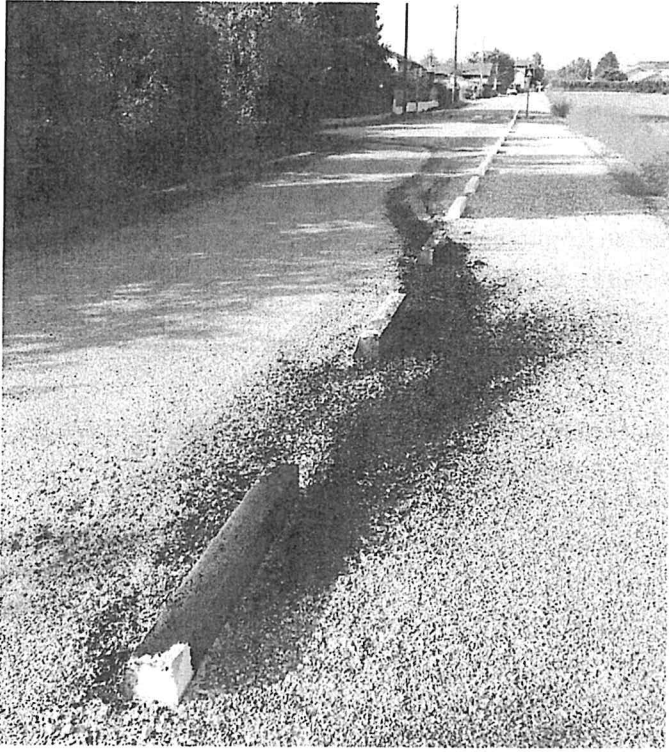


Photo 1

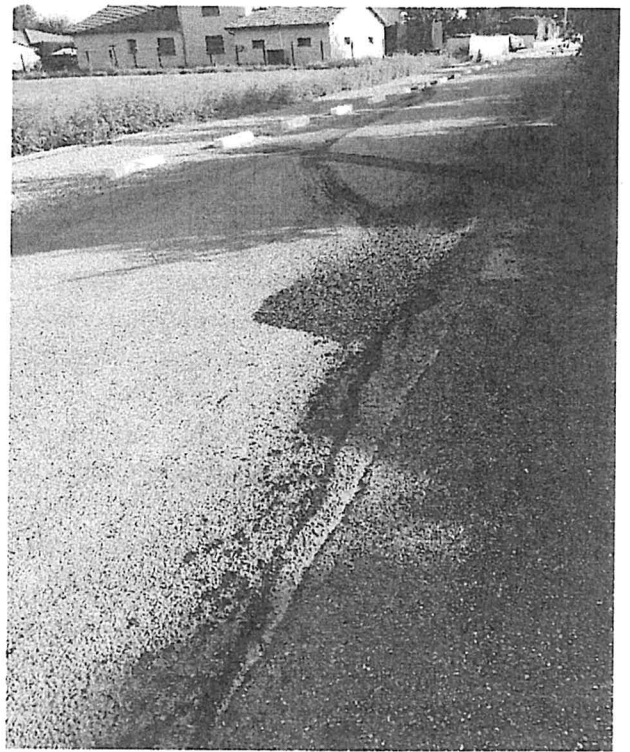


Photo 2

Nom et prénom (en caractère d'imprimerie)	Adresse	Signature
GRANSON	8 R ^{de} de Barenus 5 Roumain	Granson
LOTHE	6 R de Barenus	Lothe
BARJON	2 R de barenus	Barjon
ZAMORA	5 Route de Barenus.	Zamora
NUNES	12 BIS ROUTE DE BARENS	Nunes
BLANC	10 ROUTE DE BARENS	Blanc
MACHADO	1 BIS ROUTE DE BARENS	Machado
SCHNEYDER	28 ROUTE DE BARENS	Schneider
BARRIOZ	31 chemin des Routes	Barrioz
DEPOISIE	19 route de Barenus	Depoisie
CHASSARI'S	22B Route de Barenus	Chassari's
Herment Armelle	30 rue de Barenus	Herment
PLANET J. Paul	16 Route de Barenus	Planet
PARENT	14 R ^{te} Barenus	Parent
ENES	12ter route de Barenus	Enes
BREZO.	20 Rte de Barenus	Brezo
TEVALEN F	9C Me DE BARENS	Tevale
FILHOL Thierry	5 bis Route de Barenus	Filhol
Bellecom N.	17 route de Barenus	Bellecom
OULDRILOU D Sabina	40 route de Barenus	OuldriLOUD
OULDRILOU YALIK	40 route de Barenus	OuldriLOUD
Hautecloche Thomas	30 route de Barenus 38460	Hautecloche
Muhimerz Patricia	4 rue de Premeillage 38230 diaramoz	Muhimerz
THIBAUDON Cedric	80 Montee des CARRIERS 38460 DIZIMIEU	Thibaudon
Arnaud Quentin	1 Chemin de la seve 38178 hiers sur orby	Arnaud
Chene gilles	180 Route de Cremerie 38230	Chene
DELFOSE Florence	12A route de Barenus 38460	Delfose
Will Thierry	12B Rte de BARENS 38460	Will
PIRET Agnes	18 route de Barenus 38460	Piret

